

CLIC&CLAIR 2010

1 - Sélection des fiches				
RÉF.	DÉSIGNATION	Sélection	PU € TTC	REPORT
1010	Fiscalité des particuliers	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1011	Fiscalité des revenus locatifs	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1012	Bouclier fiscal	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1013	Impôt de solidarité sur la fortune	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1020	Fiscalité des entreprises	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1030	Patrimoine de la famille / Régimes matrimoniaux	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1040	Successions et libéralités	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1050	Le chèque	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1051	La carte bancaire	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1060	Le compte bancaire	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1070	Calculs financiers	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1080	Produits bancaires d'épargne	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1090	Postes de la liasse fiscale - BIC / IS	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1100	Professionnels PME / PMI - Juridique / Fiscal / Social	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1110	La Société Civile Immobilière	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1120	Crédit documentaire Import	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1130	Crédit documentaire Export	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1140	Le pacte civil de solidarité	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1150	Titres et Bourse : 1 - Valeurs mobilières	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1160	Titres et Bourse : 2 - Bourse - Points clés	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1170	Plan d'épargne retraite populaire (PERP)	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1180	Surendettement des particuliers	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1190	Épargne salariale	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1200	Ratios prudentiels	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1210	La connaissance du client dans la lutte contre le blanchiment	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1220	Épargne responsable et solidaire	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1230	Système bancaire Français	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1240	Mémo du conseiller en banque et assurance	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1250	Techniques d'assurance - Les fondamentaux - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1260	Les acteurs de l'assurance - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
1270	Ratios d'analyse financière - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	3,00 €	
2010	Les retraites - Salariés et fonctionnaires	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2011	Les retraites - Travailleurs non salariés	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2020	Les associations	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2030	Assurances IARD	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2040	L'entreprise en difficulté	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
Sous-total				

suite - sélection des fiches		Sélection	PU € TTC	REPORT
Report du sous-total				
2050	Les sûretés personnelles et réelles	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2060	La fiscalité immobilière	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2070	Entreprises agricoles - Juridique / Fiscal / Social	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2080	Lutte contre le blanchiment	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2090	Assurances prévoyance	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2100	Réglementation du démarchage et de la vente	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2110	Déontologie et responsabilité du banquier - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2120	Assurances dommages - Articles choisis du Code des assurances - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
2130	Assurance-vie - Articles choisis du Code des assurances - NOUVEAU	<input type="checkbox"/>	4,50 €	
3010	Pratique du diagnostic économique et financier	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3020	Pratique de l'animation	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3030	Pratique de la gestion de patrimoine	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3040	Crédits aux particuliers	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3050	Crédits aux professionnels et aux petites entreprises	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3060	Commerce international	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3070	Assurance-vie	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3080	Constitution et suivi d'un portefeuille titres	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
3090	Pratique de la vente	<input type="checkbox"/>	6,20 €	
Ouverture de l'accès Clic&Clair (si moins de 10 fiches) 5 €				
TOTAL A				

2 - Accès multi utilisateurs	
Report total A	
Nombre d'accès	x
TOTAL B (total A x nombre d'accès)	

3 - Offre bouquets (cochez le bouquet choisi)	
<input type="checkbox"/> Bouquet 1 (de 10 à 19 fiches) - 20%	
<input type="checkbox"/> Bouquet 2 (de 20 à 29 fiches) - 25%	
<input type="checkbox"/> Bouquet 3 (de 30 à 39 fiches) - 30%	
<input type="checkbox"/> Bouquet 4 (au delà de 40 fiches) - 35%	
Réduction bouquet	-
Total A ou B - la réduction bouquet	TOTAL 1 TTC

CELIS 2010 base documentaire internet (choisir la formule et le nombre d'accès ⁽¹⁾ - Tarifs TTC ⁽²⁾)					
	1 accès	2 accès	3 accès	4 accès	5 accès
Celis intégrale	90 € <input type="checkbox"/>	153 € <input type="checkbox"/>	216 € <input type="checkbox"/>	270 € <input type="checkbox"/>	315 € <input type="checkbox"/>
Celis part.	51 € <input type="checkbox"/>	87 € <input type="checkbox"/>	123 € <input type="checkbox"/>	154 € <input type="checkbox"/>	180 € <input type="checkbox"/>
Celis pro.	44 € <input type="checkbox"/>	75 € <input type="checkbox"/>	106 € <input type="checkbox"/>	132 € <input type="checkbox"/>	154 € <input type="checkbox"/>
TOTAL 2 TTC					

FORMATION EN LIGNE OU E-LEARNING (choisir le nombre d'accès ⁽¹⁾ - Tarifs TTC ⁽²⁾)					
	1 accès	2 accès	3 accès	4 accès	5 accès
Loi de finances des particuliers 2010	56 € <input type="checkbox"/>	94 € <input type="checkbox"/>	134 € <input type="checkbox"/>	160 € <input type="checkbox"/>	196 € <input type="checkbox"/>
TOTAL 3 TTC					

TOTAL GÉNÉRAL TTC (TOTAL 1 + 2 + 3)

À _____ le _____

Cachet et signature

Nom du signataire :

Destinataire (nom/prénom) : _____

Entreprise : _____

Service : _____

Adresse de facturation (rue / code postal / ville / pays) : _____

Tél : _____ Fax : _____

Adresse de livraison : _____

même adresse que l'adresse de facturation

E-mail (obligatoire pour recevoir les codes d'accès) : _____

J'autorise les Éditions Icedap à m'envoyer par e-mail des informations concernant ses produits et l'actualité de son site internet : oui non

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données nominatives vous concernant.

Conditions générales d'abonnement

1. OBJET : ICEDAP contracte aux seules conditions ci-après, à l'exclusion de toute autre, quel que soit le moment où cette condition serait portée à sa connaissance. Les présentes définissent les conditions d'exercice des droits : de souscription d'accès, de consultation, d'utilisation et de résiliation de Clic&Clair version internet, de la base documentaire CELIS et du module e-learning version internet, consentis par ICEDAP à l'Abonné. Ces droits sont non-exclusifs, personnels, intransmissibles, à usage professionnel ou privé et interne, consentis à titre individuel ou en mode multi-utilisateurs (c'est-à-dire au profit des seules personnes physiques salariées de l'Abonné ou travaillant pour son compte et sous sa responsabilité au sein de son entreprise identifiée par le n° SIRET mentionné lors de la souscription de l'abonnement). Il appartient à l'Abonné de vérifier que son matériel informatique lui permet l'accès, la consultation, des produits précédemment cités. L'abonnement ne comprend pas la configuration de l'accès ni des postes individuels des utilisateurs qui est à la charge et sous responsabilité de l'Abonné.

2. DUREE : le contrat d'abonnement est conclu à compter de sa signature par l'Abonné sous la mention de ses coordonnées requises complétées. La souscription est manuscrite sur une souscription « papier ». La signature d'une souscription « électronique » est constituée au moment où l'Abonné valide définitivement sa commande. Le contrat est conclu pour une durée d'un an pour Clic&Clair et CELIS. Pour le module e-learning, le contrat prend fin le 31 décembre. La durée commence à courir à compter du jour de la date d'effet entendue au jour de la délivrance par ICEDAP des codes (login et mot de passe) à l'Abonné. Résiliation : dénonciation d'une partie au moins un mois avant la date d'échéance de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie.

3. ACCES A LA BASE : la réception du paiement (chèque, paiement par carte bancaire sur le site) déclenche l'attribution des codes d'accès (login et mot de passe). ICEDAP transmet à l'Abonné ses codes par e-mail, au maximum dans un délai de 10 jours de la réception du paiement. Le droit d'accès et de consultation est ouvert à l'Abonné à compter de la délivrance de ses codes. Ces codes sont strictement personnels et confidentiels et ne peuvent être divulgués à quiconque par l'Abonné hormis aux utilisateurs en cas de souscription d'un accès simultané multiple. Le droit d'accès est consenti sans limitation de durée pendant l'abonnement, dans la limite du nombre d'accès souscrits. L'accès est ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sous réserve des temps d'interruption requis pour la maintenance et les mises à jour et, sauf en cas de force majeure, ce qui inclut : les interruptions du fonctionnement du réseau Internet par les prestataires, hébergeurs ou fournisseurs d'accès d'ICEDAP et dont elle n'est pas responsable.

4. CONDITIONS D'USAGE : le droit d'accès permet à l'Abonné de consulter et d'imprimer des copies papier d'informations ou de les stocker dans la mémoire de l'ordinateur pour lequel il a souscrit un accès. La reproduction et le stockage sont consentis dans la limite de ses besoins et pour un usage personnel et interne.

L'Abonné ne peut en aucun cas, pour tout ou partie, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit et auprès de qui que ce soit: reproduire la version numérique des informations, reconstituer les produits visés par le paragraphe 1, les mettre en réseau ou les diffuser ; les commercialiser, les altérer, les modifier, les déplacer, retirer ou remplacer le contenu des informations, le nom de Clic&Clair, CELIS ou d'ICEDAP ou de toute information sur les droits des tiers. L'information figurant dans Clic&Clair, la base CELIS et le module e-learning est un condensé des dispositions plus larges et complexes auxquelles l'Abonné doit se référer en tant que de besoin pour exercer son jugement, délivrer ses analyses et conseils auxquels ces informations ne se substituent pas. L'Abonné est seul responsable de l'usage et l'interprétation qu'il donne à toute information de Clic&Clair, de la base CELIS et du module e-learning ainsi que des actes et conseils qu'il en déduit ou émet et à ses seuls risques et périls. La responsabilité d'ICEDAP ne peut jamais être recherchée à ce titre.

5. PRIX : l'abonnement est au prix en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement ou de son renouvellement. Il est payable en totalité pour l'année et à l'avance. Le paiement peut être effectué par paiement sécurisé par carte bancaire sur le site d'ICEDAP ou par chèque signé et adressé à ICEDAP. A défaut de paiement dans les 15 jours de la souscription de l'abonnement, ce dernier est réputé caduc. A défaut de paiement du renouvellement au plus tard à la date d'échéance, l'abonnement sera considéré comme résilié. En cas de non paiement, l'accès ne sera pas ouvert ou sera suspendu jusqu'au complet paiement et pour la période de l'abonnement restant à courir sans que le prix puisse alors être diminué du temps de la suspension. L'Abonné est informé que l'abonnement n'inclut aucun autre coût que ceux de l'accès à Clic&Clair, à la base CELIS et au module e-learning. Tous les coûts de communication, accès Internet et autres restent à la seule charge de l'Abonné.

6. EVOLUTIONS : CELIS est régulièrement mise à jour selon les besoins d'actualisation définis par ICEDAP et peut, pour cela, être modifiée dans son contenu et dans sa présentation sans modification des conditions de l'abonnement en cours. L'Abonné déclare accepter les aléas inhérents à un service en ligne en matière de temps de connexion, de chargement, de réponse, de navigation, de recherche, d'affichage et de mise à jour en particulier. ICEDAP ne pourra jamais être tenue pour responsable des dommages causés par l'usage de la base et de son contenu ou par son indisponibilité du fait de cas de force majeure ou des interruptions précisées ci-avant hors de toute faute d'ICEDAP.

7. LITIGES : en cas de contestation sur l'utilisation de l'accès, les parties conviennent que les enregistrements effectués par les équipements d'ICEDAP ou de ses mandataires, en particulier l'usage des codes et mots de passe, vaudront preuve entre les parties. Le contrat est régi par la loi française. Les Tribunaux d'ANGERS seront exclusivement compétents pour traiter de tout litige relatif au contrat d'abonnement dont les présentes sont parties intégrantes.